

BAROMETRES DE L'OID : DEUX COLLECTES POUR UN IMMOBILIER DURABLE

NOTICE DE COLLECTE DU BPE 2022

DEUX BAROMETRES COMPLEMENTAIRES



Depuis 2012, l'OID publie son Baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments - BPE. L'objectif est de consolider des données de consommation énergétique réelle afin de mettre à disposition des acteurs des indicateurs communs.

En 2019, le Baromètre de l'Immobilier Responsable est lancé. Ce baromètre s'attache à analyser la prise en compte des enjeux ESG par les acteurs du secteur, et la hiérarchisation opérée entre ces différents enjeux.

Aujourd'hui ces deux baromètres complémentaires rythment annuellement la vie du secteur immobilier. A l'heure où les objectifs climatiques gagnent en ampleur et où les réglementations incitent fortement à s'appuyer sur des données objectives, **contribuer à ces baromètres reste plus important que jamais !**

SOMMAIRE

A PROPOS DU BAROMETRE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE	2
NOUVEAUTES 2022	4
LE PROCESSUS DE COLLECTE	5
CALENDRIER DE COLLECTE	5

A PROPOS DU BAROMETRE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIFS DE LA COLLECTE

Contribuez à la collecte et comparez la performance énergétique et environnementale de vos bâtiments !



Le Baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments est réalisé grâce à la **contribution d'une trentaine d'acteurs majeurs** de l'immobilier, bailleurs et utilisateurs, qui fournissent les données énergétiques et environnementales de leurs bâtiments selon une méthodologie définie avec un groupe d'experts et auditée annuellement.

La contribution à la collecte de données permet aux contributeurs de **recevoir un benchmark** de la performance énergétique et environnementale de leurs bâtiments selon les critères ayant le plus d'impact sur les consommations énergétiques (surface des bâtiments, localisation, certifications en construction & rénovation, période de construction, etc.).

RAPPEL - CHIFFRES-CLEFS 2021

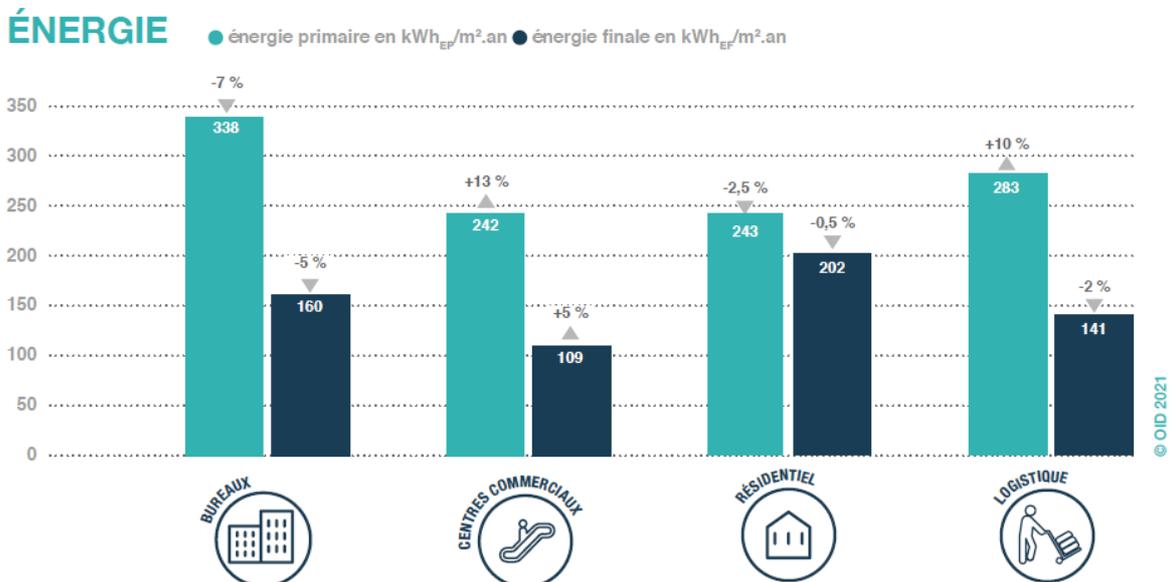
54,3 MILLIONS DE MÈTRES CARRÉS, SOIT UNE AUGMENTATION DE 10 % PAR RAPPORT À 2020



Pour sa 10^{ème} édition, le BPE a reçu les données de **29 contributeurs.**

Le nombre de lignes de la base de données s'élève désormais à **23 300 bâtiments.**

Indicateurs énergétiques en énergie primaire et énergie finale :



Pour découvrir le BPE 2021, cliquez ici

NOUVEAUTES 2022

ELARGIR LE PERIMETRE DE COLLECTE

Taxinomie européenne, règlement SFDR, directive EPBD et Renovation wave, plan climat Fit for 55 : alors que l'Europe impulse un grand nombre d'initiatives qui impactent le secteur du bâtiment, le besoin de données objectives est de plus en plus crucial.

L'OID a pris un virage international en lançant en septembre 2021 le programme ESREI – European Sustainable Real Estate Initiative, mécéné par Amundi, Aviva Investors, Axa Investment Managers, BNP Paribas Real Estate, CBRE, Icade, La Française et Perial ouvre la collecte du BPE aux **actifs situés dans les autres pays européens**. Il est en effet de plus en plus important de pouvoir **disposer de données à l'échelle européenne pour les acteurs du secteur**.



Par ailleurs, alors que les acteurs s'apprêtent cette année à faire leurs premières remontées de données sur OPERAT dans le cadre du Dispositif Eco-Energie Tertiaire, l'objectif est de pouvoir calculer **des indicateurs pour les typologies hôtels et actifs de santé** : n'hésitez pas à transmettre les données de ces familles de bâtiments si vous en avez dans votre patrimoine !

DES CRITERES DE RESILIENCE AFFINES



Dans le cadre du développement par l'OID de l'outil européen Resilience For Real Estate, la cartographie d'exposition aux risques climatiques est complétée par une analyse de sensibilité plus précise des bâtiments, qui s'appuie sur des **critères de résilience**. Complétés et mis à jour cette année, ces critères permettront aux contributeurs d'avoir accès à des informations uniformisées sur les risques climatiques encourus par leurs bâtiments.

LE PROCESSUS DE COLLECTE

La collecte est ouverte à tout propriétaire ou utilisateur de bâtiment et suit le processus suivant :

- Envoi des données par le contributeur à l'OID ;
- Vérification par l'équipe de l'OID ;
- Publication du Baromètre ;
- Envoi du rapport de benchmark aux contributeurs.

La collecte de données couvre des éléments comprenant des informations administratives et générales sur le bâtiment (surface, adresse, période de construction, etc.) ; des informations relatives à l'occupation et l'exploitation ; et des données énergétiques et environnementales (énergie, eau, déchets, CPE, résilience).

Le **kit de collecte** comprend le fichier de collecte ainsi qu'un guide technique permettant d'expliquer la façon de remplir le fichier de collecte. Enfin, le référentiel est disponible sur demande.

La contribution à la base de données est volontaire. L'OID attache une importance particulière à la confidentialité des données et au processus qualité. Les données collectées sont confidentielles. La collecte et le traitement des données suivent le référentiel méthodologique défini par l'équipe de l'OID avec l'appui d'un groupe d'experts et audité annuellement par PwC.



Téléchargez le fichier de collecte sur excel

CALENDRIER DE COLLECTE



CONTACTEZ NOUS

Observatoire de l'Immobilier Durable
12 rue Vivienne, 75002 Paris
Tel +33 (0)7 69 78 01 10
benchmark@o-immobilierdurable.fr
www.o-immobilierdurable.fr
www.taloe.fr